

DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Numéro de dossier : 02401024-35621-0263

LE MEUBLE IDENTIFIE CI-DESSOUS

est classé **4 étoile(s)** pour une capacité de **9_ personnes** .

Dénomination commerciale, le cas échéant :

Adresse du meublé : La Pérode

Code postal : 24580

Ville : Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac

IDENTIFICATION DU LOUEUR :

Nom : ROBSHAW

Prénom : Alec

Adresse : La Pérode

Code postal : 24580

Ville : Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac

Tél. :

E-mail : alec.robshaw@gmail.com

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE, LE CAS ECHEANT :

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à Périgueux, le : 07/09/2021

Le Directeur

Comité Départemental du Tourisme
25. Rue Wilson - BP 2063
24002 PERIGUEUX Cedex
Tel : 05.53.35.50.24



Organisme visé au 2° de l'article L.324-1 du code du tourisme : Comité
Départemental du Tourisme de la Dordogne

Date de délivrance de l'attestation de conformité pour le classement
des meublés de tourisme : le 29/04/2021

Christophe Gravier

Avertissement : *Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement.*
A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.